



Accord international de 2007 sur le Café

**Communication du
Gouvernement paraguayen**

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres et joint à la présente, à titre d'information, une communication reçue du Gouvernement paraguayen, accompagnée de sa réponse.
2. Conformément à l'article 45 de l'Accord international de 2007 sur le Café, le retrait du Paraguay prendra effet 90 jours après réception de la notification, soit le 26 novembre 2019.

**AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY
Londres (Royaume-Uni)**

Londres, le 28 août 2019

L'Ambassade du Paraguay présente ses compliments à l'Organisation internationale du Café (OIC) et a l'honneur de transmettre la note VMREI/DGPE/DOEM/213/19 du Ministère des relations extérieures (Direction des agences économiques multilatérales) adressée au Directeur exécutif de l'OIC, M. José Sette.

La note susmentionnée ci-jointe est une demande officielle de retrait du Paraguay de l'Accord international sur le Café qui a été approuvé en septembre 2007.

L'Ambassade du Paraguay souhaiterait vivement que l'accusé de réception de la présente communication porte la date de ce jour (mercredi 28 août 2019) et réitère sa demande (toujours en attente depuis des semaines) de rencontre entre l'Ambassadeur Genaro Vicente Pappalardo Ayala et M. José Sette. À l'occasion de cette rencontre, l'Ambassadeur Genaro Vicente Pappalardo remettra la notification originale.

L'Ambassade du Paraguay saisit cette occasion pour renouveler à l'Organisation internationale du Café (OIC) les assurances de sa très haute considération.



M. José Sette
Directeur exécutif
Organisation internationale du Café
222 Gray's Inn Road
Londres WC1X 8HB

RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY
Direction des agences économiques multilatérales

VMREI/DGPE/DOEM/No. 212/19

La Direction des agences économiques multilatérales du Ministère des relations extérieures présente ses compliments à l'Ambassade du Paraguay auprès du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à l'occasion de l'envoi de la note VMREI/DGPE/DOEM/N° 213/19, adressée à M. José Sette, Directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café, demandant le retrait du Paraguay de l'Accord international de 2007 sur le Café.

À cet égard, le Ministère des relations extérieures apprécierait grandement la coopération de l'Ambassade pour transmettre la note susmentionnée à son destinataire.

La Direction des agences économiques multilatérales du Ministère des relations extérieures a le plaisir de réitérer à l'Ambassade du Paraguay auprès du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord les assurances de sa très haute considération.



Asunción, le 13 août 2019

Ambassade du Paraguay auprès du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Londres (Royaume-Uni)

RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY
Ministère des relations extérieures

VMREI/DGPE/DOEM/ N° 213/19

Asunción, le 12 août 2019

Monsieur le Directeur exécutif,

Je me réfère à l'Accord international de 2007 sur le Café, conclu à Londres le 28 septembre 2007, et dont l'Organisation internationale du Café est le dépositaire.

À cet égard, la présente note constitue la notification officielle du retrait de la République du Paraguay dudit accord.

Je saisis cette occasion pour vous réitérer, Monsieur le Directeur exécutif, les assurances de ma très haute considération.

Signé : Le Ministre
 Antonio Rivas Palacios

M. José Sette
Directeur exécutif
Organisation internationale du Café
Londres
Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord



**ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ**

JOSÉ SETTE
Directeur exécutif

S.E. M. Genaro Vicente Pappalardo Ayala
Ambassadeur
Ambassade du Paraguay
Troisième étage
344 Kensington High Street
Londres W14 8NS

28 août 2019

Monsieur l'Ambassadeur,

Au nom de l'Organisation internationale du Café, je vous fait part de mes sentiments le plus sincères et j'accuse réception de votre lettre du 28 août accompagnée de la note VMREI/DGPE/DOEM/N°213/19 du Ministère des relations extérieures du Paraguay.

C'est avec une grande tristesse que j'ai appris l'intention du Gouvernement paraguayen de se retirer de l'Accord international sur le Café, en particulier au moment où l'OIC mène un dialogue structuré à l'échelle du secteur pour obtenir l'engagement de l'industrie et des gouvernements à s'attaquer au problème du niveau et de la volatilité des prix du café et à la durabilité à long terme du secteur.

Je serais très heureux de vous rencontrer à mon retour de mission en République de Corée. Mon cabinet communiquera avec le vôtre pour confirmer une heure convenable.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

José Sette